

## **Note – Compte-rendu sur le Journée Fédérative 25 mai 2005 – Espace Rochevide de Tain**

Afin d'officialiser le CDPRA contractualisé entre le Syndicat Mixte de la Drôme des Collines, la Région et l'Etat, il a été décidé d'organiser une Journée Fédérative.

Le thème de l'emploi en Drôme des Collines a été privilégié, et décliné autour de 2 ateliers :

- Le 1<sup>er</sup> portant sur la procédure Emploi et Territoire, portée par le SMDC pour une période de 3 ans. Il s'agissait ici de faire un 1<sup>er</sup> bilan d'étape et de présenter l'avancée des 3 groupes de travail (Pluriactivité, GRH, Services à la personne), mais aussi de discuter sur les perspectives de ces différents travaux.
- Le 2<sup>nd</sup> portant sur le projet Maison de l'Emploi en Drôme des Collines Royans Vercors.

L'après-midi de travail a été conclu par une synthèse des 2 ateliers, puis par une présentation officielle des CTEF (Contrats Territoriaux Emploi Formation) par Mme Demontes, Vice-Présidente à la formation continue de la Région Rhône-Alpes, et enfin une présentation des axes et objectifs du CDPRA et du CLD.

La présentation des 5 axes de travail du CDPRA a été faite conjointement entre un membre du CLD et un technicien du SMDC.

~~~~~

### **Atelier 1 – Bilan et perspectives d'Emploi et Territoire**

**Animateurs :** Philippe CHATAIN (CILEC, MEDEF), Philippe ARCHIAS (Cabinet Fors), Frédéric MERLOZ et Aurélie TRILLAT (SMDC).

La procédure Emploi et Territoire a été expliquée dans ses grandes lignes (durée, grands objectifs...), suivi d'une présentation des actions en cours, pour chacun des 3 sous-groupes :

- **Pluriactivité :** action expérimentale pilotée par la MFR d'Anneyron et de nombreux autres partenaires (lycée horticole, chambre d'agriculture, ITEPSA, DDTEFP, SMDC, ...)
- **Gestion des Ressources Humaines,** 2 actions engagées : projet d'observatoire de l'emploi agricole, et réalisation d'un guide de la GRH en Drôme des Collines, à destination des entreprises, comprenant des institutionnels, privés ou associations qui accompagnent les entreprises dans la GRH.
- **Services à la personne :** mutualisation des services, accompagnement vers une qualification des salariés et/ou bénévoles des associations.

#### **Les participants de cet atelier ont échangé sur divers thèmes autour de l'emploi :**

- L'égalité des chances dans l'emploi : entre les Hommes et les Femmes, mais aussi pour les publics jeunes, handicapés...
- Améliorer l'image de certains métiers sur notre territoire : dans le BTP, l'hôtellerie restauration...Mais aussi les conditions de travail.

- Donner envie aux entreprises du territoire de recruter localement, en montrant aux entreprises ce que le territoire peut leur apporter
- Réflexion autour de la notion d'« employabilité durable » : 3 questions sont soulevées : Comment agir pour conforter l'emploi sur un territoire ? Comment ancrer l'activité sur un territoire ? Comment travailler sur la polyvalence, la polycompétence ?
- Réflexion sur l'attractivité du territoire. Quels services à apporter aux entreprises et à leurs salariés ? Il ne s'agit plus d'aménager des zones d'activité ou des accès routiers, il s'agit à présent de proposer des services en zones (crèches, ramassage collectif du courrier, des déchets...).
- Capitaliser sur les secteurs en développement, comme l'agroalimentaire par exemple. Nécessité d'orienter les actions vers ces secteurs.
- Améliorer l'offre locale en sous-traitance, car elle demeure encore trop peu qualifiée. Il faut s'orienter vers une sous-traitance technique.
- Intérêt du territoire « à taille humaine », qui permet d'insuffler des actions innovantes
- Réflexion sur les problèmes de recrutement et de fidélisation de la main d'œuvre, mais aussi de la pyramide des âges, pour le secteur de l'agriculture, mais aussi pour d'autres secteurs d'activités.

## **Atelier 2 : Projet de Maison de l'Emploi en Drôme des Collines Royans Vercors**

**Animateurs :** Gérard FURNEL (CGPME), Agnès BONNIN et Gérard VANHAECKE (SMDC).

Le projet Maison de l'Emploi a été présenté dans ses grandes lignes : textes de lois, objectifs et 3 axes de travail : observation – accompagnement des publics – création d'entreprises.

Des informations sont également données sur le projet pour notre territoire : les pistes d'actions en cours et celles à engager.

### **Les participants de cet atelier ont échangé sur divers thèmes :**

- Pédagogie du travail initié
- Lieu de coordination
- Approche « double » demandeurs d'emploi et salariés
- Idée de réseau, de partenariat...
- Moyens humains et financiers dans le projet